

LIGNES DIRECTRICES DE LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE SUR L'IA

**Une utilisation
responsable au sein
de notre communauté**



Commission scolaire **Riverside**
Riverside School Board

Comme les outils d'intelligence artificielle (IA) prennent une place de plus en plus importante dans notre société et dans nos classes, il est essentiel d'établir des lignes directrices claires et tournées vers l'avenir pour leur intégration en éducation. Le présent cadre repose sur trois piliers : les obligations légales, l'usage éthique et responsable, ainsi que l'utilisation pédagogique. Ces piliers reflètent la volonté de la commission scolaire de veiller à ce que l'IA soit utilisée d'une manière responsable et bénéfique tant pour les élèves que pour le personnel.

Ce guide vise à fournir aux administrateurs, au personnel, aux enseignants et aux élèves de la commission scolaire Riverside des ressources et des stratégies pour une intégration consciente et efficace de l'IA dans l'enseignement et l'apprentissage. On y reconnaît que l'IA a le potentiel de transformer l'éducation en offrant de nouvelles façons d'enseigner, d'apprendre et de gérer les tâches administratives. En outre, ces lignes directrices préparent les apprenants à aborder cette transformation technologique avec confiance et responsabilité, en veillant à ce qu'ils acquièrent les compétences dont ils auront besoin tout au long de leur vie et de leur carrière dans un avenir porté par l'IA.

L'utilisation responsable de l'IA en éducation met l'accent sur la promotion du bien-être humain, le développement de l'esprit critique, le souci de transparence et de responsabilité, et le maintien de l'intégrité intellectuelle. Cela suppose une réflexion approfondie sur la confidentialité des données, la sécurité, les biais algorithmiques, la désinformation et les droits de propriété intellectuelle. En établissant des directives claires, le présent cadre vise à maximiser les avantages de l'IA tout en atténuant les risques qui y sont associés, cela afin de garantir une expérience éducative inclusive, équitable et de qualité pour l'ensemble de la communauté scolaire. Les lignes directrices s'appliquent dans tous les niveaux éducatifs (primaire, secondaire, éducation aux adultes et formation professionnelle) et concernent l'ensemble des plateformes numériques, des logiciels et des outils qui intègrent des fonctionnalités d'IA, qu'ils soient explicitement commercialisés comme tels ou que l'IA y soit intégrée en arrière-plan.

Bien que ces lignes directrices fournissent un cadre, les enseignants conservent la liberté professionnelle de choisir d'intégrer ou non l'IA. De plus, ils gardent le droit d'établir l'utilisation appropriée de l'IA en fonction des tâches assignées aux élèves, cela dans le but de maximiser les avantages de l'IA pour offrir à tous une expérience éducative équitable, éthique et de haute qualité.

**Informar
plutôt
qu'interdire.**

**Encadrar
plutôt que
bannir.**

**Éduquer
plutôt que
punir.**

OBJECTIFS

PROMOUVOIR LA LITTÉRATIE DE L'IA ET LA RÉFLEXION CRITIQUE

- Doter les élèves et le personnel des compétences nécessaires pour comprendre, utiliser et évaluer de manière critique les systèmes d'IA.
- Cultiver la réflexion critique sur le contenu généré par l'IA, sur les possibilités qu'elle offre et sur ses limites.
- Préciser les attentes en ce qui concerne les enseignants, les élèves, les administrateurs et le reste du personnel.

GARANTIR UNE UTILISATION ÉTHIQUE ET ÉQUITABLE

- Promouvoir la transparence, l'équité, l'accessibilité et la réflexion éthique.
- Établir des principes clairs pour une intégration éthique et responsable de l'IA et encadrer notamment la confidentialité des données, la sécurité, les biais algorithmiques, l'équité et la responsabilité.

PROTÉGER LES DROITS ET LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- Définir le droit d'auteur, assurer la protection des données et s'aligner sur les normes juridiques.
- Veiller à ce que les lignes directrices soient conformes à la législation applicable en matière de confidentialité des données et de propriété intellectuelle, et aux autres cadres juridiques pertinents.

ÉTABLIR LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS

- Définir les rôles et les responsabilités des élèves, des enseignants, des administrateurs et de la commission scolaire en ce qui concerne l'utilisation de l'IA, en respectant la liberté professionnelle des enseignants de choisir d'intégrer ou non l'IA et leur droit d'établir l'utilisation appropriée de l'IA en fonction des tâches qu'ils assignent.

Note : Le présent document est le fruit d'un processus collaboratif par lequel un comité composé d'enseignants, de professionnels et d'administrateurs a effectué un remue-méninge pour formuler les idées initiales. Par la suite, des outils d'IA générative ont été employés pour produire les premières ébauches du document, après quoi divers intervenants de la commission scolaire Riverside ont fourni une rétroaction et des commentaires précieux. Le comité responsable des lignes directrices sur l'IA a ensuite pu procéder aux derniers ajustements, à la révision et à la mise en forme du document.

Ce document a été produit par les services éducatifs et technologiques de la commission scolaire Riverside, 2025.

DÉFINITIONS

IA générative :	Type d'intelligence artificielle qui génère du nouveau contenu (comme du texte, des images, des vidéos ou de la musique) en analysant de vastes ensembles de données et en prédisant l'élément suivant de la séquence.
Requête :	Demande ou instruction précise soumise à un système d'IA pour qu'il fournisse de l'information, génère du contenu ou effectue une tâche donnée.
Hallucination (IA) :	Phénomène par lequel un système d'IA produit des informations qui paraissent plausibles, mais qui sont en réalité incorrectes, absurdes ou non étayées par ses données d'entraînement, parce qu'il comble automatiquement les zones d'incertitude par une réponse.
Sobriété numérique :	Démarche consciente et délibérée adoptée en matière d'utilisation des technologies numériques, y compris l'IA, dans le but de privilégier le bien-être, de limiter le plus possible la consommation excessive, et de viser une interaction réfléchie et productive plutôt qu'une utilisation passive ou addictive.
Biais :	Dans le contexte de l'IA, un biais désigne un préjugé systémique ou une idée préconçue injuste qui influence les résultats produits par un système d'IA. Il reflète souvent les biais présents dans les données d'entraînement du système ou dans les algorithmes eux-mêmes.
Transparence :	Dans le domaine de l'IA, la transparence désigne la capacité à comprendre comment fonctionne un système d'IA, de quelle manière il prend des décisions, et quelles données il utilise.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'UTILISATION DE L'IA À LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE

Cette section décrit les rôles et responsabilités spécifiques des différents groupes au sein de la commission scolaire Riverside en ce qui concerne l'utilisation de l'IA générative. En définissant clairement ces rôles, nous visons à garantir une utilisation et une intégration cohérentes, éthiques et efficaces des outils d'IA à tous les niveaux de notre communauté éducative.

1. ENSEIGNANTS

- **Intégration pédagogique** : déterminer quand et comment intégrer les outils d'IA à l'appui de l'apprentissage, en fonction des objectifs du programme scolaire et des tâches des élèves, et avec la liberté professionnelle de choisir d'utiliser ou non l'IA.
- **Conseils et instructions** : fournir des consignes claires aux élèves sur l'utilisation acceptable et éthique de l'IA, y compris sur la mention appropriée des sources et sur les cas où l'utilisation d'outils d'IA n'est pas autorisée (p. ex. pour la réalisation directe de tâches évaluées).
- **Promouvoir la littératie de l'IA** : enseigner aux élèves ce qu'est l'IA, et quels sont ses capacités, ses limites, ses possibles biais, ses effets sur l'environnement et les questions éthiques qui s'y rattachent.
- **Perfectionnement professionnel** : suivre de la formation continue afin de comprendre les technologies d'IA en constante évolution ainsi que les meilleures pratiques pour leur utilisation en éducation.

2. ÉLÈVES

- **Utilisation responsable** : suivre les consignes de l'enseignant et de l'école définissant quand et comment utiliser l'IA à l'appui de l'apprentissage.
- **Intégrité intellectuelle** : utiliser l'IA pour une tâche donnée seulement lorsque c'est autorisé. Préserver l'intégrité intellectuelle en utilisant les outils d'IA pour faciliter l'apprentissage et la compréhension, et non pour effectuer le travail à leur place. Mentionner de manière appropriée toute utilisation de contenu généré par l'IA, et ne pas présenter un travail produit par l'IA comme si c'était le leur, sans mention appropriée de l'origine de ce travail.
- **Comprendre les limites** : comprendre que les outils d'IA peuvent à l'occasion fournir des informations biaisées ou inexacts, et acquérir des compétences pour vérifier si c'est le cas.

RESPONSABILITÉS POUR TOUS :

- Ne jamais inclure de renseignements personnels ou confidentiels, ou de matériel protégé par le droit d'auteur.
- Toujours examiner les résultats générés d'un œil critique pour vérifier l'intégrité de l'information et la possible présence de biais.
- Respecter les conditions d'utilisation de l'outil d'IA.

3. ADMINISTRATEURS

- **Élaboration et mise en œuvre de lignes directrices** : élaborer, communiquer et mettre en œuvre des lignes directrices sur l'IA qui sont claires et conformes aux principes éthiques, juridiques et pédagogiques.
- **Formation professionnelle** : promouvoir et soutenir les occasions de perfectionnement professionnel pour les enseignants, les éducateurs et le reste du personnel sur l'intégration éthique de l'IA.
- **Supervision et responsabilité** : suivre l'utilisation de l'IA dans le milieu scolaire pour s'assurer qu'il est conforme aux lignes directrices et pour corriger tout mauvais usage ou problème.
- **Gouvernance des données** : établir des protocoles relatifs à la confidentialité des données et à la sécurité pour les outils d'IA, en veillant au respect de la législation applicable.
- **Communication** : communiquer clairement les lignes directrices sur l'utilisation de l'IA aux élèves, aux parents et à l'ensemble de la communauté scolaire.

4. PERSONNEL DE SOUTIEN ET PROFESSIONNELS

- **Soutien technique** : fournir une assistance technique relativement aux outils d'IA, et s'assurer que les systèmes sont accessibles, sûrs et fiables.
- **Conseils d'ordre éthique** : participer aux discussions sur les questions éthiques soulevées par l'IA, et contribuer à la mise en application des politiques sur l'utilisation éthique.
- **Littératie numérique** : soutenir les élèves et le personnel dans l'acquisition de la maîtrise de l'IA et de compétences d'évaluation critique, en particulier en ce qui touche la recherche et la collecte d'information.
- **Sécurité et bien-être** : être conscient de la manière dont les outils d'IA peuvent avoir un effet sur le bien-être des élèves et contribuer à créer un environnement sécuritaire en ligne.

Premier pilier

Obligations légales

Afin de garantir une intégration responsable et éthique des outils d'IA au sein de notre milieu éducatif, le tableau suivant classe l'utilisation de ces outils selon les possibles risques et avantages qui leur sont associés. Basé sur un code de couleurs, ce guide est conçu pour servir de référence rapide afin d'aider tous les membres de la communauté de la commission scolaire Riverside à comprendre et à appliquer les lignes directrices sur l'utilisation de l'IA dans divers contextes.

Les présentes lignes directrices sur l'IA sont principalement régies par :

- La *Charte des droits et libertés de la personne* (LRQ, c. C-12);
- La *Loi sur l'instruction publique* (LRQ, c. I-13.3);
- Le *Règlement sur le calendrier de conservation, le versement, le dépôt et l'élimination des archives publiques* (LRQ, c. A-21.1, r.1);
- La *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information* (LRQ, c. C-1.1);
- La *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (LRQ, c. A-2.1);
- Le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1, r. 2);
- La *Loi sur le droit d'auteur* (L.R.C., 1985, ch. C-42);
- Les politiques, directives, lignes directrices, procédures et énoncés de la commission scolaire Riverside.

ARRÊT

INACCEPTABLE (NE PAS utiliser ou partager)

- **Atteinte à la vie privée** : contenu renfermant des données personnelles (nom, identifiant, adresse, image) pour lesquelles aucune autorisation n'a été donnée.
- **Mésinformation** : informations clairement fausses, trompeuses ou invérifiables.
- **Contenu malveillant ou biaisé** : fait la promotion de stéréotypes, de la haine ou de la discrimination.
- **Plagiat** : travail copié sans mention de la source ou autorisation.
- **Utilisation non approuvée de l'IA** : contenu généré à l'aide de l'IA sans transparence ou sans autorisation dans des contextes où l'utilisation est restreinte.
- **Contenu inapproprié** : contenu inapproprié au vu de l'âge des destinataires, violent, à caractère sexuel ou dépourvu de sensibilité culturelle.
- **Violation de la loi** : contenu violant la loi 25 (p. ex., données recueillies ou partagées sans motif clair ou protection), le droit d'auteur ou les règlements en matière d'éducation.

ATTENTION

UTILISER AVEC PRÉCAUTION (s'arrêter et évaluer)

- **Nécessite des vérifications** : le contenu semble exact, mais n'est pas (ou pas suffisamment) accompagné de sources ou de références claires.
- **Biais possibles** : le contenu peut présenter des points de vue ou un langage biaisés qui nécessitent une discussion ou des corrections.
- **Généré par l'IA** : contenu généré à l'aide de l'IA, sans que la manière dont le contenu a été produit soit clairement indiquée ou expliquée.
- **Sujets sensibles** : le contenu peut être approprié si utilisé avec un encadrement, dans un contexte précis et avec une intention pédagogique.
- **Autorisation limitée** : le contenu concerne d'autres personnes (p. ex. travaux d'élèves, images), mais il n'est pas clair que les autorisations nécessaires ont été obtenues.
- **Pertinence partielle** : le lien avec le programme scolaire est faible, ou la valeur pédagogique n'est pas évidente.

ALLEZ-Y

ACCEPTABLE D'UN POINT DE VUE ÉTHIQUE (peut être utilisé et partagé sans danger)

- **Contenu vérifié et exact** : faits vérifiés, provenant de sources dignes de confiance et clairement citées.
- **Contenu respectueux et inclusif** : contenu faisant la promotion de l'équité, évitant les stéréotypes, et sensible à toutes les formes de diversité..
- **Contenu pertinent** : contenu appuyant les objectifs du programme scolaire, favorisant la réflexion critique, ou améliorant les flux de travaux de manière transparente.
- **Utilisation transparente de l'IA** : le contenu généré par l'IA est clairement identifié comme tel, et utilisé de manière appropriée par des élèves conscients.
- **Protection des renseignements personnels** : aucune donnée personnelle ou sensible n'est incluse ou partagée; contenu conforme à la loi 25 et aux politiques internes.
- **Contenu approprié au vu de l'âge des destinataires et du contexte** : le contenu est adapté à l'âge des apprenants et au contexte communautaire.

Deuxième pilier

Utilisation éthique et responsable

Lorsque l'on intègre ou que l'on utilise de l'information générée ou assistée par l'IA, il est crucial d'évaluer l'intégrité éthique de cette information de manière critique. Les utilisateurs d'outils d'IA doivent faire preuve d'une attitude éthique. Le concept de « **sobriété numérique** » est une considération incontournable pour tous les utilisateurs. La sobriété numérique encourage une adoption réfléchie et écologiquement responsable des technologies. Elle invite les enseignants et les éducateurs à évaluer soigneusement la nécessité des outils d'IA pour atteindre les objectifs d'apprentissage, ainsi que les effets de leur utilisation. Ce sujet est abordé de manière plus exhaustive dans *L'utilisation pédagogique, éthique et légale de l'intelligence artificielle générative* (MEQ, 2024).

En outre, on trouve ci-contre les critères clés et des questions à se poser pour guider sa réflexion lorsqu'il s'agit d'évaluer la fiabilité, l'équité, la transparence et la pertinence globale de l'information obtenue ou du contenu créé à l'aide d'outils d'IA. Ces critères et questions sont destinés à aider tous les membres de la communauté de la commission scolaire de Riverside dans cette démarche.

Critères pour évaluer l'intégrité éthique de l'information : Points de réflexion

1. EXACTITUDE ET VÉRACITÉ

- L'information est-elle exacte du point de vue des faits, et est-elle basée sur des sources fiables?
- Évite-t-on par ce contenu de propager des éléments de mésinformation ou de désinformation?

2. BIAIS ET IMPARTIALITÉ

- L'information est-elle présentée de manière objective et équilibrée?
- Évite-t-on par ce contenu de renforcer des stéréotypes ou une forme de discrimination (p. ex., la discrimination basée sur la race, le genre, la religion ou la langue)?

3. TRANSPARENCE

- La façon dont l'information a été produite est-elle clairement indiquée (p. ex. d'origine humaine ou générée par l'IA)?
- Si le contenu a été généré par l'IA, le modèle ou l'outil employé est-il communiqué à l'utilisateur?

4. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DES DONNÉES

- Le contenu est-il exempt de données personnelles identifiables (p. ex. noms, adresses, photos)?
- L'information est-elle conforme aux lois sur la protection des renseignements personnels comme la loi 25 (Québec) et aux politiques de la CSR en cette matière?

5. CARACTÈRE APPROPRIÉ EN FONCTION DU CONTEXTE

- Le contenu est-il approprié au vu de l'âge des destinataires, et adapté au contexte pédagogique?
- Respecte-t-il les valeurs culturelles, linguistiques et communautaires?

6. CARACTÈRE ORIGINAL ET INTÉGRITÉ

- Le contenu est-il exempt de plagiat ou de copie sans mention de la source?
- Le contenu cité ou adapté d'une autre source est-il clairement identifié comme tel?

7. ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

- L'information est-elle présentée de manière compréhensible pour une variété d'apprenants?
- Contribue-t-elle à renforcer l'utilisation d'un langage inclusif et respectueux?

Troisième pilier

Utilisation responsable de l'IA en contexte pédagogique

L'intégration de l'intelligence artificielle aux pratiques pédagogiques offre des possibilités de transformation permettant d'améliorer l'apprentissage et l'enseignement. Cette section expose la manière dont l'IA peut être utilisée de manière responsable en classe. Elle fournit aux enseignants et aux éducateurs des indications pour exploiter ces outils de manière efficace, éthique et de façon à soutenir véritablement la participation, la réflexion critique et la progression scolaire des élèves.



LISTE DE VÉRIFICATION

POUR LES ENSEIGNANTS, LE PERSONNEL NON ENSEIGNANT, LE PERSONNEL DE SOUTIEN ET LES PROFESSIONNELS

Dans les écoles d'aujourd'hui, l'IA générative devient un outil de plus en plus courant qui peut influencer l'enseignement, l'apprentissage et les opérations quotidiennes. Pour les administrateurs, les enseignants et le personnel de soutien, il est essentiel de comprendre le fonctionnement de l'IA générative. Ils doivent aussi savoir l'utiliser de manière responsable afin de soutenir les élèves et d'assurer des pratiques éthiques et sécuritaires. Cette liste est conçue pour guider la réflexion avant, pendant et après l'utilisation de l'IA, en aidant à reconnaître à la fois ses avantages potentiels et ses limites.

AVANT l'utilisation de l'IA Préparation et planification	☐ J'ai déterminé dans quelle intention j'utilise l'IA (p. ex., pour soutenir l'apprentissage, améliorer les flux de travaux ou améliorer la communication). ☐ Je consulte et je comprends les lignes directrices de la commission scolaire sur l'IA ainsi que ses politiques sur le numérique (notamment sur la protection des renseignements personnels, l'équité et les utilisations acceptables). ☐ Je choisis des outils d'IA transparents, sûrs et appropriés au vu de l'âge des destinataires. ☐ Si besoin est, je m'assure qu'un consentement éclairé a été obtenu (p. ex., si des données relatives aux élèves sont en jeu).
PENDANT l'utilisation de l'IA Mise en œuvre et supervision	☐ Je me comporte de manière responsable quand j'interagis avec des outils d'IA. ☐ J'utilise l'IA à l'appui – et non en remplacement – du jugement humain et des interactions personnelles. ☐ Je suis à l'affût des hallucinations, des inexactitudes ou des biais dans les résultats fournis par l'IA et je les corrige, le cas échéant. ☐ Je ne saisis pas de renseignements personnels identifiables ou sensibles dans des outils d'IA. ☐ Je me livre à une réflexion critique sur le contenu généré par l'IA et je vérifie l'information à l'aide de sources multiples.
APRÈS l'utilisation de l'IA Réflexion et responsabilité	☐ J'analyse les résultats : l'IA a-t-elle répondu à l'objectif pédagogique ou fonctionnel visé? ☐ Je documente l'utilisation de l'IA (outils employés, objectifs et résultats) pour éclairer les décisions futures.

LISTE DE VÉRIFICATION

POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE ET DES ÉLÈVES ADULTES

En tant qu'apprenants, vous vous préparez à un avenir où l'intelligence artificielle (IA) fera partie de votre quotidien, à l'école, au travail et ailleurs. Comprendre le fonctionnement de l'IA et savoir l'utiliser de manière sûre, responsable et efficace vous aidera à tirer le meilleur parti de ses possibilités tout en évitant ses risques. Cette liste de contrôle est là pour vous guider avant, pendant et après votre utilisation de l'IA, afin que vous puissiez reconnaître à la fois ses possibilités et ses limites.

AVANT l'utilisation de l'IA Réfléchir avant de cliquer	☐ Je me suis assuré que l'outil d'IA est autorisé par mon enseignant. ☐ Je sais pourquoi j'utilise l'outil d'IA – est-ce pour m'aider à apprendre, à faire surgir des idées, ou à gagner du temps? ☐ Je ne saisis pas de renseignements personnels comme mon nom complet, mon adresse, etc. ☐ Je comprends que l'IA peut commettre des erreurs. ☐ Je suis honnête – Je n'utilise pas l'IA pour effectuer mon travail à ma place si ce travail doit être le fruit de ma propre réflexion.
PENDANT l'utilisation de l'IA Utiliser intelligemment l'outil	☐ J'utilise l'IA pour explorer des idées, organiser mes pensées, ou vérifier ma compréhension. ☐ Je contre-vérifie les réponses fournies par l'IA – je ne suppose pas que l'IA a toujours raison. ☐ Si je ne sais pas exactement quelles utilisations de l'IA sont autorisées, je pose la question à mon enseignant. ☐ J'évite de copier-coller les réponses de l'IA sans réfléchir – je les personnalise. ☐ Je N'UTILISE PAS l'IA pour créer du contenu malveillant, offensant ou faux.
APRÈS l'utilisation de l'IA Réfléchir et améliorer	☐ Je réfléchis à l'aide que l'IA m'a fournie – a-t-elle facilité mon apprentissage, ou l'a-t-elle compliqué? ☐ Je révise mon travail pour m'assurer qu'il est toujours fidèle à mon propre style et qu'il reflète ma propre compréhension. ☐ Si je ne suis pas sûr que l'utilisation que j'ai faite de l'IA est appropriée, j'en parle à mon enseignant.

LISTE DE VÉRIFICATION

POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Comme élève, tu grandis dans un monde où l'intelligence artificielle (IA) est de plus en plus répandue. Il est important pour toi de comprendre comment l'IA fonctionne et comment l'utiliser sans danger et de manière responsable. Cette liste de vérification t'aide à réfléchir à l'IA avant, pendant et après son utilisation. Elle te permet de mieux comprendre ce qu'elle peut faire et quelles en sont les limites.

AVANT l'utilisation de l'IA Demander et se préparer	☐ Je comprends que l'IA est un outil, et que comme n'importe quel outil, je dois l'utiliser intelligemment. ☐ Je sais que l'IA peut m'aider de toutes sortes de façons, mais qu'elle n'est pas parfaite et qu'elle peut parfois commettre des erreurs. ☐ Je sais que je ne dois jamais donner mon vrai nom, ma vraie adresse ou d'autres renseignements personnels aux outils d'IA. ☐ Avant d'utiliser un outil d'IA, je demande à mon professeur ou à un adulte de confiance si j'ai la permission de m'en servir, et si c'est une bonne idée de le faire.
PENDANT l'utilisation de l'IA Être intelligent et gentil	☐ Je réfléchis à la façon dont l'IA peut m'aider à trouver des idées, à m'exercer ou à apprendre quelque chose de nouveau. ☐ Si l'IA me dit ou me montre quelque chose qui me paraît faux, bizarre ou mêlant, je sais que je dois demander de l'aide à mon professeur. ☐ Je me rappelle que les idées fournies par l'IA ne sont qu'un point de départ; ce qui compte vraiment, ce sont mes propres idées et ma propre créativité. ☐ Je sais que l'IA ne doit jamais être utilisée pour créer ou partager des choses méchantes, blessantes ou manquant de respect.
PENDANT l'utilisation de l'IA Réfléchir et parler	☐ Je suis prêt(e) à parler de la façon dont l'IA m'a aidé(e) ou de ce que j'ai découvert en m'en servant. ☐ Je comprends que mon travail doit montrer ma propre réflexion et mes propres efforts, même si l'IA m'a aidé(e). ☐ Si, pendant mon expérience avec l'IA, quelque chose m'a paru bizarre ou mêlant, ou m'a rendu(e) mal à l'aise, je sais que c'est important d'en parler à un adulte de confiance.

La reproduction de cette page est encouragée.

ANNEXE ET RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Balises d'utilisation des outils d'intelligence
artificielle générative (IAg)

Formulaire de déclaration

Exemples d'utilisation de l'IA pour l'enseignement,
l'apprentissage et les tâches administratives

Engager la conversation au sein du personnel
à propos de l'utilisation de l'IA générative



BALISES D'UTILISATION DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE (IAG)

AUTORISÉS OU PAS DANS LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION?

 NIVEAU 0 UTILISATION INTERDITE	 NIVEAU 1 UTILISATION LIMITÉE	 NIVEAU 2 UTILISATION GUIDÉE	 NIVEAU 3 UTILISATION BALISÉE	 NIVEAU 4 UTILISATION LIBRE
Le NIVEAU 0 signifie que l'utilisation est interdite. Dans ce contexte, toute raison qui suggérerait à un enseignant qu'une IA générative a été utilisée dans un devoir est considérée comme une infraction.	Le NIVEAU 1 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire ou des langues. Dans ce contexte, l'élève est tenu de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par l'enseignant sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple : Domaine disciplinaire : • S'inspirer • Générer des idées • Explorer un sujet pour mieux le comprendre • Générer du matériel pour apprendre Domaine des langues: • Identifier ses erreurs et se les faire expliquer • Reformuler un texte • Générer un plan pour aider à structurer un texte • Traduire un texte	Le NIVEAU 2 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour améliorer un travail produit par l'élève. Dans ce contexte, l'élève est tenu de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par l'enseignant sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple : • Analyser des contenus • Obtenir une rétroaction • Évaluer la qualité de son travail à partir de critères • Demander à être confronté relativement à ses idées, à sa démarche • Utiliser des processus de résolution de problèmes	Le NIVEAU 3 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré. Dans ce contexte, l'élève est tenu de citer selon les normes le contenu généré par l'IAG ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par l'enseignant sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple : • Résumer ou rédiger des parties d'un texte • Générer un texte ou un modèle d'une production et l'adapter • Réaliser des calculs mathématiques • Produire un code informatique • Résoudre des problèmes complexes • Répondre à une question • Générer des images, ou autres contenus multimédias	Le NIVEAU 4 D'UTILISATION signifie qu'aucune restriction spécifique n'est imposée. Dans ce contexte, l'élève est tenu de citer selon les normes le contenu généré par l'IAG ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par l'enseignant sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Ce niveau inclut tout ce qui précède, de l'exploration à la production, ainsi que toute autre tâche particulière jugée complexe.

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IAG) est limitée, voire complètement interdite parce que la personne enseignante considère que l'usage de ces outils nuit au développement de compétences essentielles. Ces compétences peuvent être disciplinaires, comme elles peuvent être d'ordre méthodologique, rédactionnel ou informationnel. Considérant que l'utilisation des IAG requiert un esprit critique, il peut s'agir d'une situation d'apprentissage ou d'évaluation sans IAG qui vise à développer celui-ci.

Dans ces situations, **l'élève produit le travail**.

L'utilisation prononcée des IAG est permise parce que la personne enseignante considère que les personnes étudiantes sont en mesure d'exercer un esprit critique et sont capables de juger de la qualité des contenus produits par les IAG. Ou encore, l'utilisation est encouragée parce que la situation d'apprentissage ou d'évaluation proposée contribue à développer leur esprit critique.

Dans ces situations, l'IAG produit le travail préliminaire, alors que **l'élève s'assure de sa qualité en l'améliorant**.

Démarche transparente pour la supervision des outils d'IAg sans le cadre des activités éducatives

Une démarche transparente nécessite l'établissement de lignes directrices claires décrivant les utilisations acceptables et les conditions d'utilisation des outils d'IA générative de manière globale ou au cas par cas. Un enseignant peut déterminer que l'utilisation de ce type de technologies est conforme aux objectifs d'apprentissage définis pour son cours. Par exemple, l'enseignant peut choisir d'intégrer les outils d'IAg dans l'ensemble de son programme de cours, ou encore dans une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage ou d'évaluation précise(s).

Il incombe à l'enseignant de communiquer clairement dans quelle mesure les outils d'IAg peuvent être utilisés par les élèves dans le cadre de chaque activité d'apprentissage ou d'évaluation.

Ces niveaux d'utilisation ne sont pas prescrits par la commission scolaire. Ils servent plutôt de lignes directrices pour encadrer l'utilisation des outils d'IA générative dans les activités d'apprentissage et les évaluations. Il est désormais recommandé de préciser les utilisations autorisées dans le matériel pédagogique relatif aux activités d'apprentissage.

Les niveaux d'utilisation ont été définis de manière à inclure les précédents, mais leur portée peut varier d'une tâche à l'autre en fonction des compétences ciblées. Afin d'éviter tout malentendu, les consignes pour les activités d'apprentissage et les évaluations doivent être clairement communiquées aux élèves.

Au-delà de la communication claire des consignes, veuillez à :

- concevoir des critères d'évaluation qui tiennent compte de l'utilisation appropriée de l'IAg dans les activités d'apprentissage proposées;
- souligner l'importance de l'intégrité intellectuelle par la déclaration des utilisations;
- fournir des exemples précis d'utilisations acceptables et inacceptables de l'IAg afin d'aider les étudiants à mieux comprendre les attentes;
- encourager les étudiants à poser des questions sur l'utilisation de l'IAg et fournir des réponses claires et accessibles.



Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). [Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative](#). Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. Sous licence [CC BY 4.0](#). Modifications effectuées par les services éducatifs et technologiques de la commission scolaire Riverside.

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

UTILISATION DE L'IAg DANS UNE PRODUCTION

Ce formulaire doit être rempli par l'élève qui s'engage à déclarer son utilisation de l'IAg.

Nom de l'élève :		Date :	
Nom de l'enseignant :		Cours et numéro de groupe :	
Titre de la production :			

Niveau d'utilisation autorisé par l'enseignant

☐	☒	☐	☐	☐
				
NIVEAU 0 UTILISATION INTERDITE	NIVEAU 1 UTILISATION LIMITÉE	NIVEAU 2 UTILISATION GUIDÉE	NIVEAU 3 UTILISATION BALISÉE	NIVEAU 4 UTILISATION LIBRE

Utilisations déclarées :

 NIVEAU 1	Utilisations	O	N	Requêtes soumises ¹
	S'inspirer	☐	☐	
	Générer des idées	☐	☐	
	Explorer un sujet pour mieux le comprendre	☐	☐	
	Générer du matériel pour son étude	☐	☐	
	Identifier ses erreurs et se les faire expliquer	☐	☐	
	Reformuler un texte	☐	☐	
	Générer un plan pour aider à structurer un texte	☐	☐	
	Traduire un texte	☐	☐	
	Autre utilisation :	☐	☐	

¹ Les réponses fournies par l'intelligence artificielle générative doivent être placées en annexe de la production finale.



Cabana, M. (2024). [Formulaire de déclaration : utilisation de l'IAg dans une production étudiante](#). Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. Sous licence [CC BY 4.0](#). Modifications effectuées par les services éducatifs et technologiques de la commission scolaire Riverside.



NIVEAU 2

Utilisations	O	N	Requêtes soumises ¹
Analyser des contenus	☐	☐	
Obtenir une rétroaction	☐	☐	
Évaluer la qualité de son travail à partir de critères	☐	☐	
Demander à être confronté relativement à ses idées, à sa démarche	☐	☐	
Utiliser des processus de résolution de problèmes	☐	☐	
Autre utilisation :	☐	☐	



NIVEAU 3

Utilisations	O	N	Requêtes soumises ¹
Résumer ou rédiger des parties d'un texte	☐	☐	
Générer un texte ou un modèle d'une production et l'adapter	☐	☐	
Réaliser des calculs mathématiques	☐	☐	
Produire du code informatique	☐	☐	
Résoudre des problèmes complexes	☐	☐	
Répondre à une question	☐	☐	
Générer des images, ou autres contenus multimédias	☐	☐	
Autre utilisation :	☐	☐	



NIVEAU 4

Utilisations	O	N	Requêtes soumises ¹
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	

Informations complémentaires (s'il y a lieu) :

¹ Les réponses fournies par l'intelligence artificielle générative doivent être placées en annexe de la production finale.

EXEMPLES D'UTILISATION DE L'IA

Pour l'enseignement

Exemples de tâches	Exemples de pratiques	Emplois inappropriés
Génération de grilles d'évaluation	L'IA propose des critères et des exemples d'évaluations basés sur les résultats d'apprentissage.	L'enseignant soumet une grille d'évaluation et demande à l'IA d'évaluer le travail des élèves.
Création de supports visuels	Les enseignants utilisent l'IA pour concevoir rapidement des graphiques, de l'infographie et des diapositives.	De l'infographie est créée avec l'IA, mais son exactitude et son caractère adéquat pour le niveau scolaire ne sont pas vérifiés.
Planification de cours ou de modules	L'IA propose un exemple de cours pour enseigner un concept donné.	L'IA génère entièrement le contenu, et il n'y a aucune réflexion critique de la part de l'enseignant pour valider les attentes en fonction du niveau scolaire ou vérifier les possibilités de particulariser l'enseignement.

Pour l'apprentissage

Exemples de tâches	Exemples de pratiques	Emplois inappropriés
Aide à l'étude	Les générateurs de cartes-éclair et de quiz par IA aident les élèves à réviser le contenu de manière indépendante.	Les élèves demandent les réponses à l'IA sans participer à l'apprentissage.
Amélioration de l'expression écrite	Les outils d'IA fournissent de la rétroaction sur la grammaire et proposent des améliorations au cours du processus d'écriture (sauf si la tâche consiste à apprendre des conventions d'écriture).	Les élèves soumettent des travaux générés par l'IA tels quels, sans aucune révision ou contribution personnelle, comme s'il s'agissait de leur propre œuvre.
Remue-méninge pour un projet	Les élèves utilisent l'IA pour générer des idées, des plans ou des questions de recherche.	Seule l'IA est utilisée pour l'élaboration d'idées, et les élèves n'effectuent pas de réflexion critique ou de vérification des faits.

Pour les tâches administratives

Exemples de tâches	Exemples de pratiques	Emplois inappropriés
Génération de documents	L'IA rédige des notes de service, des ordres du jour ou des résumés de politiques.	Le contenu généré par l'IA n'est pas relu en vue de l'adapter à un contexte précis.
Planification du perfectionnement professionnel	L'IA aide à définir les besoins de perfectionnement du personnel et recommande des ressources ou des séances de formation.	Des renseignements personnels sont saisis dans un outil d'IA afin de fournir un soutien personnalisé.
Communication	L'IA aide à la rédaction d'un courriel limpide.	Des renseignements personnels sont saisis dans un outil d'IA, et aucune révision n'est effectuée pour vérifier la limpidité, le ton et l'exactitude.

ENGAGER LA CONVERSATION AU SEIN DU PERSONNEL À PROPOS DE L'UTILISATION DE L'IA GÉNÉRATIVE

FAÇONS DE LANCER LA DISCUSSION

Énoncé	Pistes de réflexion
« L'IA devrait appuyer la réflexion, et non la remplacer. »	Comment pouvons-nous utiliser l'IA de manière à renforcer les capacités de réflexion des élèves au lieu de les rendre dépendants d'elle?
« L'IA devrait amener des idées, et non les imposer. »	Comment pouvons-nous veiller à ce que les élèves continuent de développer leurs propres idées quand ils utilisent des outils d'IA en classe?
« L'IA est un outil d'exploration, et non une source de réponses définitives. »	Quelles stratégies les enseignants peuvent-ils employer pour encourager les élèves à se questionner sur l'information fournie par l'IA et à la vérifier?
« L'IA devrait nourrir la créativité humaine, et non la limiter. »	Comment l'IA peut-elle stimuler ou limiter le processus créatif d'un élève? Comment pouvons-nous faire pencher la balance vers la stimulation de la créativité?
« L'IA devrait être au service des apprenants, et non diriger les apprenants. »	Comment pouvons-nous concevoir des expériences d'apprentissage dans lesquelles les élèves se sentent maîtres de la situation quand ils utilisent l'IA?
« L'IA devrait aider à acquérir une compréhension, et non fournir des conclusions. »	Comment pouvons-nous utiliser les requêtes soumises à l'IA ou les résultats qu'elle fournit comme points de départ pour une discussion ou pour un approfondissement de l'apprentissage?

Instance <i>Committee</i>	Réunion consultative de la direction <i>Directorate Consultative Meeting (DCM)</i>
Titre du document <i>Document Title</i>	Lignes directrices de la CSR sur l'IA <i>Riverside School Board AI Guidelines</i>
Date approuvée <i>Approved Date</i>	2 février 2026 <i>February 2, 2026</i>

